

FRAIS D'ARBITRAGE COMPETITIONS - REMBOURSEMENT

Tarifs Saison 2017/2018

ARBITRAGE « NIVEAU DEPARTEMENTAL » 76

INDEMNITES DE DEPLACEMENT (Frais kilométriques)

✧ **Matchs Départementaux & Jeunes Régionaux sur désignation Comité 76**

Remboursement <u>par Juge Arbitre</u> Toutes distances Aller/Retour	Arbitrage <u>en Solo</u>	Arbitrage <u>en Binôme</u>	Juge Superviseur Accompagnateur JAJ Formateur
		0,35 € / km	0,25 € / km

Pour toutes les rencontres, aucun remboursement des frais de péages ne sera pris en compte.

INDEMNITES DE RENCONTRE

Compétitions	Masculins	Féminines
Pré-Régionale	24 €	24 €
Excellence Départementale	20 €	20 €
Honneur Départementale	19 €	
1 ^{ère} Div. Départementale Dim Matin	19 €	
Coupe de France Départementale (Avant finales de Secteur/Zone)	22 €	22 €
Coupe de Seine Maritime Seniors	22 €	22 €
Matchs Jeunes (-19/-18 ans)	24 €	24 €
Matchs Jeunes (-17 à -11 ans)	19 €	19 €
Juge Arbitre Jeune (sur convocation) <i>(quel que soit le niveau de jeu de la rencontre)</i>	17 €	17 €
Juges Superviseur	15 €	
Accompagnateur de JAJ	15 €	

Procédure pour vos remboursements ?

- ❖ Pour toutes les rencontres vous êtes remboursé **directement avant la rencontre par le club recevant** le jour du match (à l'exception des Juges Superviseurs et Accompagnateurs JAJ ⇒ par le comité, après envoi de la fiche de frais).
- ❖ Vous devez utiliser le **bordereau spécifique** qui est disponible en ligne sur votre profil arbitrage « IHAND ». Ce document comprend 2 parties : une à conserver par l'arbitre et l'autre par le club recevant. Il doit être rempli avant chaque rencontre. Le club doit alors régler l'arbitre avant le début du match.
- ❖ Doivent en plus **obligatoirement** apparaître **sur la FdME** (Feuille de Match Electronique) :
 - Le montant de l'indemnité de déplacement, en euros, calculé de votre domicile au gymnase du lieu de la rencontre, trajet Aller/Retour le plus direct.
 - Le montant de l'indemnité de rencontre, en euros, correspondant au niveau du match arbitré.

Attention : En cas de demande de règlement erronée, l'arbitre est sanctionné d'une pénalité financière égale à deux fois le dépassement constaté et le club concerné est remboursé du montant du dépassement constaté par l'instance compétente après encaissement par cette dernière des sommes dues au titre de cette pénalité.
En cas de litige sur la distance, le référentiel commun est GoHand: <http://gohand.arbitrhand.fr>

FRAIS D'ARBITRAGE COMPETITIONS - REMBOURSEMENT

Tarifs Saison 2017/2018

ARBITRAGE « NIVEAU REGIONAL » NORMANDIE

INDEMNITES DE DEPLACEMENT (Frais kilométriques)

✂ **Matchs Régionaux sur désignation Ligue de Normandie**

Remboursement par arbitre Distances Aller/Retour	Arbitrage <u>en Solo</u>	Arbitrage <u>en Binôme</u>	Juge Superviseur Accompagnateur JAJ Animateur de Zone
De 0 à 50 Kms	Forfait de 18 €	Forfait de 13 €	0,35 € / km
De 51 à 100 Kms	Forfait de 35 €	Forfait de 26 €	0,35 € / km
Plus de 101 Kms	0,35 € / km	0,26 € / km	0,35 € / km

Remboursement des péages sur présentation des tickets originaux "Aller" (joindre avec la Note de Frais avant match)

✂ **Matchs Nationaux N3F et -18 Championnat de France sur désignation Ligue de Normandie**

Remboursement par arbitre Distances Aller/Retour	Nationale 3 Féminines	-18 Championnat de France
De 0 à 158 Kms	Forfait de 44 €	Forfait de 44 €
De 159 à 1000 Kms	0,28 € / km	0,28 € / km

La FFHB ne rembourse aucun péage (ni la Ligue, sur les matchs nationaux).

INDEMNITES DE RENCONTRE

Compétitions	Masculins	Féminines
Nationale 3	46 €	40 €
-18 ans Championnat de France	30 €	30 €
Pré-Nationale	36 €	36 €
Excellence	30 €	26 €
Honneur	26 €	
Coupe de France Régionale (Avant finales de Secteur/Zone)	Selon le niveau de jeu le plus élevé	
Coupe de Normandie	30 €	30 €
Finale Coupe de Normandie	36 €	36 €
-19 ans / -17 ans / -15 ans 2 ^{ème} Phase Championnat - Coupes - Finalités	26 €	26 €
Tournoi -19 ans / -17 ans / -15 ans	20 € par match	20 € par match
Inter-Comités - Tours « Nationaux »	20 € le tournoi	20 € le tournoi
Juges Superviseur (Seniors et -18 France)	36 €	
Accompagnateur JAJ T1/T2 (Catégories Jeunes)	25 €	
<i>Pour les Superviseurs et Accompagnateurs, Utiliser la fiche de frais spécifique qui est disponible sur IHand (mes documents)</i>		